



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
DRÔME



Madame, Monsieur,

La LPO Drôme est une association régie par la loi 1901 dont l'objet principal est l'étude et la protection de la faune sauvage et de ses milieux.

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) est un outil qui a été initié par la loi dite Grenelle II. L'un des objectifs principaux de ce SRCE est de maintenir les continuités écologiques (Trames Vertes et Bleues) indispensables aux cycles de vie des espèces, tout en respectant le développement des activités humaines. C'est dans ce cadre que la région Auvergne-Rhône-Alpes met aujourd'hui en place les Contrats Verts et Bleus (CVB), véritables plans d'action territoriaux du SRCE.

La LPO Drôme se porte maître d'ouvrage pour la réalisation de cinq actions du Contrat Vert et Bleu du Grand Rovaltain. Une des actions porte sur la trame nocturne. Celle-ci doit permettre d'évaluer l'impact de la pollution lumineuse sur la fonctionnalité des habitats pour les populations de chauves-souris au niveau de la plaine de Valence. Le but de cette étude est de définir la trame noire, c'est-à-dire, les espaces où les nombreuses espèces nocturnes peuvent se déplacer et réaliser leur cycle de vie sans être dérangées par la lumière artificielle. Étant donné que les chauves-souris sont des mammifères mobiles, nocturnes, sensibles à l'éclairage et en haut de la chaîne alimentaire, ce sont de très bons indicateurs de la qualité d'un milieu.

Pour mener à bien cette étude, je vais devoir placer en journée des boîtiers permettant d'enregistrer les ultra-sons émis par les chauves-souris la nuit. Ces enregistrements permettent de déterminer quelles espèces sont présentes ainsi que leurs abondances. Ces connaissances sont nécessaires pour réaliser cette étude. Les boîtiers seront posés entre le mois de mai et le mois de juin 2017 sur le territoire de votre commune, le boîtier restera une seule nuit par endroit et ne fait qu'enregistrer des ultra-sons de chauves-souris.

Nous vous sollicitons donc pour prévenir vos riverains de notre présence ainsi que du matériel d'enregistrement ultra-son sur votre commune durant cette période. Vous trouverez en pièce jointe la carte des secteurs de pose d'enregistreurs.

Nous vous ferons part des résultats de cette étude lorsqu'elle sera achevée. Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Arthur Vernet

arthur.vernet@lpo.fr

Tél. 04.75.76.87.04

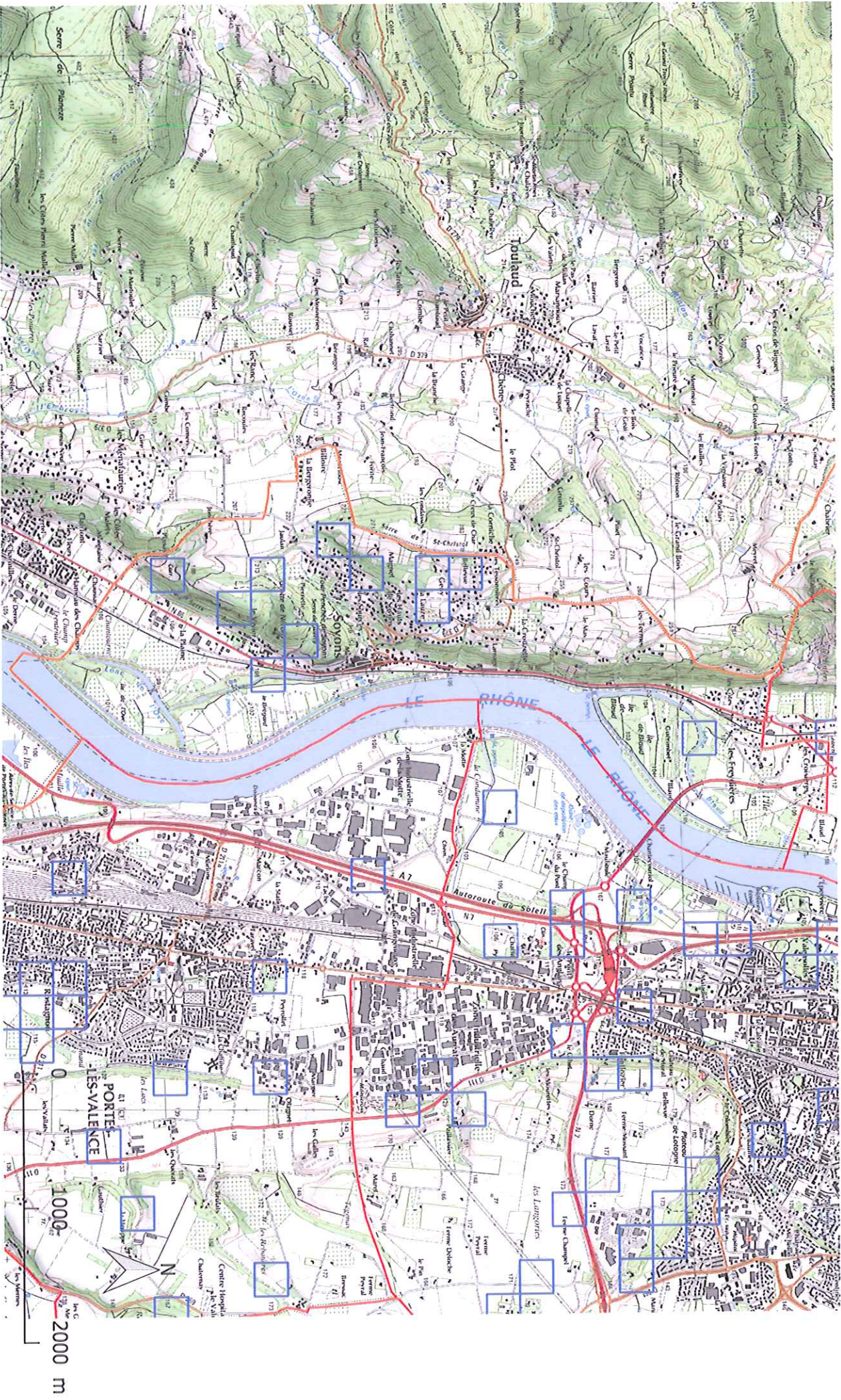
Agathe Dumont

agathedumont@yahoo.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Drôme

Domaine de Gotheron - 525, Route de Gotheron - 26320 SAINT MARCEL lès VALENCE - Tél : 04 75 57 32 39
drome@lpo.fr - www.lpo-drome.fr - www.faune-drome.org
Siret : 420 292 633 00021 - Naf : 9499Z – Association agréée de protection de l'environnement non assujettie à la TVA





Localisation des points à échantillonner sur la commune de SOYONS

Légende

Zone de pose d'enregistreur acoustique



AGIR pour la
BIO-DIVERSITÉ
DROKÉ